

# **Vieillissements, activités et territoires**

## ***Perspectives de croissance et d'emploi : pôles de compétitivité et de qualité de vie***

Michel Godet<sup>1</sup>

- Cheveux gris et croissance molle
- Les facteurs de développement sont endogènes
- C'est l'activité qui crée la richesse et l'emploi
- Les pôles de qualité de vie et de services comptent plus que les pôles de compétitivité

### **1° CHEVEUX GRIS ET CROISSANCE MOLLE**

L'Europe fonce droit sur l'iceberg démographique, il est encore temps de changer de cap pour éviter la collision frontale avec l'hiver économique. Les perspectives de déclin démographique de l'Europe sont connues depuis longtemps et l'ONU a même publié un rapport provocant en 2000 annonçant une baisse de 40 millions d'habitants d'ici à 2050 ainsi que la nécessité, pour éviter un tel vieillissement, de faire venir plusieurs centaines de millions de personnes. Ces calculs de simple arithmétique n'ont aucun caractère prédictif. Il n'empêche que, sans un recours massif à l'immigration, il y aura moins d'actifs pour assurer la production des richesses. Les experts de l'OCDE estiment qu'à partir de 2010, le revenu moyen par habitant progressera deux fois moins vite en moyenne que par le passé.

D'ici à 2025, l'Union européenne ne doit guère compter sur l'Europe de l'Est dont la population va connaître un effondrement à la japonaise : la Russie passant de 144 à 137 millions, l'Ukraine de 49 à 45 et même la très catholique Pologne stagnant à moins de 39 millions. Au-delà des chiffres en valeur absolue, c'est moins le vieillissement par le haut (c'est une bonne nouvelle que d'augmenter l'espérance de vie et le nombre de personnes âgées) que le vieillissement par le bas (moins de jeunes) qui va affecter la dynamique productive, entrepreneuriale et compétitive. Le vieux monde n'aura jamais autant mérité son nom dans l'histoire.

Les pays européens sont comme des vergers dont les arbres, en plein rendement pendant 40 ans, arrivent à maturité sans que l'on ait prévu leur remplacement par de jeunes pousses. Or, pour investir et consommer, il faut avoir confiance en l'avenir et besoin de s'équiper, autant de caractéristiques qui, malheureusement, régressent avec l'âge.

La France va, comme ses voisins, manquer de bras et de cerveaux. L'immigration qu'elle soit choisie ou subie est inévitable. Il est donc souhaitable de la réussir par une politique d'intégration plus volontariste.

Sans les apports migratoires, de l'ordre de 200.000 par an pour l'Allemagne et même de 500 à 700.000 personnes par an pour l'Italie et l'Espagne, ces pays verraient leur

---

<sup>1</sup> Professeur au CNAM, auteur du *Courage du bon sens pour construire l'avenir autrement* Odile Jacob, nouvelle édition, 2008, 6. Co-auteur du rapport DIACT-CAE : « Vieillissement, activités et territoires » remis au Premier Ministre. Paru à la Documentation française dans la collection des rapports du CAE (N°63 octobre 2006).

population diminuer car les berceaux y sont déjà moins nombreux que les cercueils. L'Europe s'est élargie avec une baignoire qui se vide : l'Europe de l'Est va régresser démographiquement d'ici à 2025. L'Europe des 25 accueille dorénavant plus de migrants que les Etats-Unis (1,8 million contre 1,3 million). Les projections de population active sont connues : entre 2010 et 2030, l'Europe verra la tranche des 16-24 ans baisser de 7 millions, celle des 25-54 ans va baisser de 25 millions, alors que celle des 55-64 ans va augmenter d'environ 9 millions de personnes.

Les ressorts du dynamisme sont les mêmes dans les domaines économique et démographique : le goût de vivre s'exprime à la fois par l'initiative économique et par l'accueil des enfants. L'esprit d'entreprise est cousin de l'esprit de famille ! Pour comprendre l'impact du vieillissement sur la création d'entreprise, il suffit de rappeler qu'en France en 2000, 40 % des créateurs avaient entre 25 et 34 ans et les deux tiers moins de 44 ans, les plus de 55 ans ne représentant guère plus de 8 % d'entre eux ! Entre 2000 et 2025, la tranche des moins de 30 ans continue de baisser, mais surtout celle des 30-49 ans, dans la force de l'âge productif, s'effondre de 1,6 million alors qu'elle avait augmenté de 4,5 millions dans le dernier quart du siècle précédent.

### **Pas de croissance durable sans enfants**

Comme le disait Alfred Sauvy, les économistes refusent de voir le lien entre croissance économique et dynamique démographique et ne cherchent donc pas à le vérifier. Pourtant, les Trente Glorieuses et le *baby-boom* sont allés de pair et l'essor des États-Unis s'explique sans doute aussi par une meilleure santé démographique. La comparaison des taux de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis fait généralement appel à la technique pour expliquer des différences sur le long terme. L'ambitieuse stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi misait en 2000 essentiellement sur les technologies de l'information et l'économie de la connaissance pour assurer à l'Europe son avenir et sa puissance sur la scène internationale à l'horizon 2010.

Nous avons montré que, depuis un quart de siècle<sup>2</sup>, l'écart d'environ un point en moyenne annuelle de croissance économique entre les Etats-Unis et l'Europe s'explique pour l'essentiel (80%) par la moindre dynamique démographique. L'écart qui subsiste proviendrait de nombreux facteurs : amélioration de l'efficacité productive, accumulation du capital, augmentation du nombre d'heures travaillées par habitant, voire effets multiplicateurs de la demande finale portée par cette dynamique démographique.

### **L'hypothèse d'un multiplicateur démographique ?**

Si les Américains travaillent plus, c'est qu'il y a une demande solvable à satisfaire, peut-être aussi plus soutenue qu'ailleurs pour cause d'expansion démographique.

Nous avançons ici une nouvelle hypothèse ; celle d'un multiplicateur démographique qui serait à l'origine d'une part importante des gains de productivité plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe. La productivité est le résidu de croissance supplémentaire, non expliqué par l'augmentation du capital et du travail. Faute de mieux, ce surcroît de croissance du PIB par actif est attribué au progrès technique, ce qui est une manière positive de désigner le résidu non expliqué.

---

<sup>2</sup> Durance (Philippe), Godet (Michel), Martinez (Michel), 2006, « Démographie, activité, croissance », *Futuribles*, n°316, février, pp. 5-20 (<http://www.futuribles.com>).

La variation du PIB par actif est d'autant plus significative que le nombre d'actifs occupés et les débouchés augmentent, dans une population en expansion. Ce multiplicateur éclairerait mieux le décrochage de croissance du PIB par actif, constaté depuis le début des années 2000 entre les Etats-Unis et l'Europe, que le supposé retard technologique. L'Europe est elle-même son principal débouché. Pour éviter la perspective des cheveux gris et d'une croissance molle de l'Europe, nous appelons de nos vœux une relance démographique et une politique européenne en faveur des familles avec enfants.

Il s'agit bien de replacer la famille au cœur des priorités publiques européennes. Avec le *Pacte européen pour la jeunesse* et le Livre vert sur la démographie de mars 2005, l'Europe a mis fin à l'omerta démographique et pris conscience qu'il n'y a pas d'avenir et de développement durable sans enfants. Dans notre rapport sur *La famille, une affaire publique*<sup>3</sup> nous avons mis en évidence la paupérisation des familles avec enfants.

#### La paupérisation relative des familles avec enfants

- Les familles avec enfants représentent le tiers des ménages, 54% de la population, mais elles ne reçoivent que 43% des revenus nets après impôts et transferts. *A contrario*, les ménages sans enfants (personnes seules et couples) comptent aussi pour un tiers des ménages, 25% de la population et reçoivent 33% des revenus nets.
- Le niveau de vie d'une famille de trois enfants est comparable à celui d'une famille monoparentale. Il est inférieur de 25% à 30% à celui d'un couple sans enfant de la même catégorie sociale.
- 40% des familles de quatre enfants est de référence ouvrière, souvent d'origine étrangère.
- Les personnes pauvres sont majoritairement des familles actives et en couples avec enfants.
- Il y a deux fois plus d'enfants pauvres dans les familles nombreuses que dans les familles monoparentales !

Ce sont les enfants d'aujourd'hui qui paieront les retraites de demain. Il faut donc permettre aux femmes d'avoir les enfants qu'elles désirent, tout en travaillant si elles le souhaitent. Or, en France, comme dans toute l'Europe, une femme sur deux voudrait un enfant de plus, mais y renonce pour des raisons économiques : l'arrivée d'un enfant baisse le niveau de vie de 10% !

Première proposition : « familialiser » la CSG pour lutter contre la paupérisation des familles avec enfants

Le principal facteur explicatif de la paupérisation des familles réside dans la CSG<sup>4</sup>. Elle ne tient compte, ni de la taille des familles, ni de leur capacité contributive. Les familles nombreuses, comme les familles monoparentales, ont une contribution à la CSG, en proportion comme en valeur absolue, deux fois plus importante que pour l'impôt sur le revenu. C'est la raison pour laquelle, nous proposons de « familialiser » la CSG en instaurant un bonus par enfant (l'Allemagne a instauré un malus pour les ménages sans enfants !). La réforme de l'impôt de 2007 ne tient absolument pas compte de ce constat. C'est pourtant la

<sup>3</sup> Rédigé avec Evelyne Sullerot, ce rapport du CAE (n°57) est paru à La Documentation française en décembre 2005. En Avril 2007 une version poche : La famille une affaire publique et privée est sortie à la Documentation Française

<sup>4</sup> Le montant de la CSG dépasse maintenant l'impôt sur le revenu d'environ 30%.

survie de notre modèle social de solidarités intergénérationnelles qui est en jeu. Après le choc démographique de 2006-2010, plus rien ne sera comme avant : temps de travail, statuts, retraites, modes de vie... il faudra tout remettre à plat.

Le vieillissement de l'Europe, et l'implosion démographique de certains grands pays, conduit à une perspective de cheveux gris et de croissance molle. Il va en résulter une haute tension sur l'emploi et les retraites. La tension sera d'autant plus forte qu'en raison des illusions collectives sur les emplois de demain, il faut s'attendre à une pénurie de jeunes professionnels dans les métiers manuels et de service. Il y aura aussi de nouvelles fractures territoriales accentuées par les mouvements de population et le développement inégal des infrastructures.

### **Où seront les emplois de demain ?**

Pour l'emploi, les perspectives sont claires : les jeunes seront incités à travailler plus tôt, les anciens à partir à la retraite plus tard. Des pénuries importantes de personnels qualifiés sont prévisibles, notamment dans les services aux personnes âgées, la restauration, les professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Dans un tel contexte, les emplois de demain seront d'abord dans les services, qui représentent déjà 70% des emplois existants et 80% des emplois créés chaque année. Les travaux de la Commission Seibel de la Dares et du Plan permettent d'établir un palmarès instructif : celui des métiers les plus *offreurs* d'emplois d'ici à 2015. La somme des besoins nouveaux et du renouvellement pour compenser les départs à la retraite donne 7,5 millions de postes à pourvoir entre 2005 et 2015. Il faudra ainsi trouver d'ici à 2015 : 1,2 million de personnes pour les services aux particuliers, dont plus de 400.000 assistants maternels et aux personnes âgées ; 840.000 personnes pour les tâches de gestion et d'administration ; 750.000 personnes pour la santé et l'action sociale ; 670.000 pour le transport et le tourisme ; 650.000 pour le commerce et la vente ; 530.000 pour le BTP et 450.000 pour l'enseignement. Avec environ 200.000 recrutements, les informaticiens, la banque et les assurances et les métiers de la communication, de l'information et du spectacle viennent loin derrière et sont à peu près au même niveau que l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation. Pour ces emplois, le plus souvent du tertiaire **et** nécessitant beaucoup de convivialité, il ne faut peut-être pas beaucoup plus de qualification sanctionnée par un diplôme, mais certainement un haut professionnalisme et des gens bien dans leur peau.

Dans un contexte de générations moins nombreuses arrivant sur le marché du travail, on peut penser que les jeunes normalement éduqués et qui voudront travailler n'auront que l'embarras du choix. Mais ils devraient être incités à poursuivre des études moins longues et à s'insérer plus tôt dans la vie active. La concurrence pour l'embauche des jeunes devrait accentuer les pénuries dans les professions dévalorisées par leur image (métiers manuels, services à la personne) ou par des conditions de travail pénibles pour des rémunérations peu attractives.

## **2° LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT SONT ENDOGENES**

Le chômage a quadruplé en France depuis 1975, alors que le PIB a quasiment doublé au global ( et augmenté de 75% par tête). Cette mauvaise gestion de l'abondance est, en un sens, une bonne nouvelle, car si les causes de nos difficultés sont en nous, les solutions aussi.

Cessons donc de chercher des boucs émissaires dans la mondialisation. Cette dernière n'est pas coupable, car les facteurs de développement des entreprises et des territoires sont d'abord endogènes. C'est la raison pour laquelle le taux de chômage varie du simple au double au sein des pays européens (4% aux Pays-Bas, près de 9% en Espagne) comme au sein des territoires français, entre le pays de Vitré et le Valenciennois. Comment expliquer de telles différences ?

En ce qui concerne les pays, il apparaît clairement que ceux où le chômage est le plus faible sont aussi ceux où le taux d'emploi (part de la population en âge de travailler effectivement employée) est le plus élevé. La France se singularise avec un taux d'emploi de 62%, inférieur de 4 points à la moyenne européenne et de dix points à la Suède, au Royaume Uni, aux Pays-Bas. C'est l'activité qui crée l'emploi : il faut donc travailler plus et tous pour augmenter l'emploi. En France, on a cru l'inverse.

Pour une croissance donnée, on peut créer plus d'emplois en baissant le coût du travail (par réduction de charges), ce qui permet d'embaucher des travailleurs moins performants tout en restant compétitifs. Arrêtons donc de nous glorifier de notre productivité apparente du travail élevée. Celle-ci est d'abord la conséquence statistique de la mise au rebut des moins productifs. Impossible de baisser les charges sans réduire la dépense publique et donc sans moderniser l'Etat : avec 55% de dépenses publiques par rapport au PIB, nous dépassons de 7 points la moyenne communautaire ! Vaste chantier qui attend, faute de courage politique.

En attendant, la France vit au dessus de ses moyens avec une dette par habitant de 20.000 euros, qui a augmenté de 40% en cinq ans. Elle s'élève même à près de 40.000 euros si l'on tient compte des engagements (non provisionnés) de l'Etat, notamment pour les retraites des fonctionnaires. Tout se passe comme si un enfant qui naît aujourd'hui devait rembourser au cours de sa vie active l'équivalent de 120.000 euros (un habitant sur trois seulement est actif) pour payer la facture des générations précédentes. Le modèle social français survit en prenant dans la poche de ses enfants. Une telle politique est contraire à l'esprit du développement durable.

Dernier levier pour l'emploi : l'incitation au travail et l'insertion des plus démunis. Le meilleur remède contre l'exclusion sociale, c'est la dynamique de projet et la responsabilité solidaire qui doit prendre le pas sur l'assistance passive. Ce qui signifie notamment : pas de rémunération sans contrepartie d'activité ! Pour attirer suffisamment de professionnels dans les métiers et territoires peu attractifs, il serait opportun d'instaurer des primes spécifiques à l'emploi.

Il faudrait également encourager le temps partiel (de deux points inférieur à la moyenne communautaire) pour augmenter le taux d'emploi, notamment des seniors. En cette période marquée par la croissance molle et la montée du chômage, voilà des pistes d'action pour le gouvernement !

Reste à expliquer la différence entre les territoires français. Les facteurs endogènes locaux peuvent corriger ou amplifier l'impact des facteurs endogènes nationaux. Ce ne sont pas les infrastructures, et encore moins les aides, qui font le développement local. Au mieux, elles l'accompagnent : Sainte-Sigolène, en Haute-Loire, où il n'y a jamais eu de desserte ferroviaire, est devenue l'une des capitales françaises de la plasturgie, en étant loin de tout. Tout dépend de la capacité des hommes et des organisations à se battre ensemble autour de projets communs, plutôt que les uns contre les autres. L'union fait la force et la faiblesse provient des divisions.

L'insertion économique par la dynamique de projet est le meilleur remède contre l'exclusion sociale ; elle valorise les compétences et favorise l'employabilité. Le taux de survie des créateurs chômeurs est identique à celui des créateurs non chômeurs. Si tous les chômeurs ne sont pas entrepreneurs, ils peuvent être entrepreneurs. Il ne sert à rien d'aider les entreprises et territoires en difficulté, il faut d'abord changer leurs dirigeants. Il est plus efficace d'activer le développement des entreprises qui marchent en mettant à leur disposition un cadre ou un technicien au chômage pour réveiller des projets dormants et développer des activités nouvelles.

Au moment où un tiers des entreprises des travaux publics se déclarent prêtes à embaucher et désespèrent de trouver des candidats, il ne me paraît pas raisonnable de créer dans les rectorats des dizaines de milliers d'emplois de jeunes assistants de vie scolaire (sur la base de 20 heures par semaine et payés sur la base du SMIC), sans oublier l'exemple peu valorisant de la réussite scolaire ainsi donné aux écoliers encadrés par des jeunes diplômés au chômage !

Deuxième proposition : réveiller les projets dormants pour créer des centaines de milliers d'emplois marchands

Un changement décisif permettrait de réveiller les projets dormants dans les 2,3 millions d'entreprises de moins de 20 personnes (96% du total des entreprises et 40% de l'emploi marchand du pays). Il créerait très vite des centaines de milliers d'emplois marchands. La pérennité de ces emplois marchands est plus forte que celles des emplois aidés dans l'administration ou les associations. Le coût par emploi marchand créé dans les dispositifs de réveil de projets dormants (6.000 à 10.000 euros) est deux à trois fois plus faible que les dispositifs publics d'insertion des jeunes (20.000 à 30.000 euros par an).

### **3° C'EST L'ACTIVITE QUI CREE LA RICHESSE ET L'EMPLOI**

Depuis le début des années 90, la France a enregistré une croissance du PIB égale ou inférieure à la moyenne européenne, ce qui constitue une performance médiocre compte tenu de sa meilleure dynamique démographique. Si la France recule en niveau de vie par rapport à ses principaux partenaires, à l'exception de l'Allemagne, ce n'est pas pour des raisons démographiques, mais du fait d'un nombre d'heures travaillées par habitant le plus faible des pays développés.

Depuis 25 ans, notre croissance économique par habitant est inférieure de un point à celle des Anglais, qui nous ont rattrapés et même dépassés. La raison : on ne travaille pas assez ! Quatre semaines de moins que la moyenne européenne, dix semaines de moins que les Etats-Unis. Ce n'est pas en ramant moins que l'on avance plus vite. Si les Français travaillaient autant que les Américains, ils auraient 8.000 euros de plus de grain à moudre par habitant et par an !

#### **La richesse produite provient d'abord de la quantité de travail**

Les écarts de niveau de vie (richesses produites) par habitant ne s'expliquent pas par des niveaux de productivité (horaire ou par actif) différents, mais tout simplement par la quantité de travail fournie par les habitants de chaque pays.

C'est bien l'activité qui crée la richesse, et donc l'emploi. Même si le constat est limpide, il est d'autant plus difficile à admettre que, par ailleurs, nous nous vantons, à tort,

d'avoir un niveau de productivité horaire, ou par actif employé, supérieur à celui des Etats-Unis !

En effet, le concept auquel il est fait référence était naguère qualifié de productivité apparente du travail, mesurée de manière très grossière, en divisant le PIB par le nombre d'actifs. Notre productivité apparente du travail est d'abord un indicateur d'exclusion de ceux qui ne courent pas assez vite. Pour comprendre, prenons l'image des élèves d'une classe d'école, engagés dans un 100 mètres. S'ils participent tous à la course, leur vitesse moyenne sera inférieure à celle que l'on obtient en ne faisant courir que les 50% plus rapides. En France, il y a peu de coureurs, mais ils sont très productifs car on ne garde que les meilleurs.

L'activité crée la richesse et l'emploi. En travaillant moins, on s'appauvrit. Les pays européens à la plus forte croissance et avec un chômage réduit sont ceux où l'on travaille le plus. Il ne s'agit pas de faire table rase des 35 heures, mais de récompenser le travail et de ne pas décourager les fourmis par des impôts dissuasifs sur les revenus du travail supplémentaire. La France manque de fourmis actives et, l'intérêt bien compris des cigales, c'est qu'il y ait le maximum de fourmis ardentes à la tâche : plus elles s'activent, mieux les cigales vivent. Et si toutes les fourmis devenaient cigales, ces dernières mourraient. Pour encourager les fourmis, nous proposons depuis 2002 de sortir par le haut des 35 heures, en rendant les heures supplémentaires non imposables.

Troisième proposition : rendre les heures supplémentaires non imposables

On n'est pas imposé sur le temps libre, pourtant inégalement réparti. Les ouvriers et les employés, qui font partie de la moitié des Français sans impôt sur le revenu, veulent du « black officiel ». L'autre moitié des Français a peur de « sauter de tranche d'imposition » en travaillant plus. Je propose, depuis quatre ans, de rendre les heures supplémentaires non imposables. Cette proposition simple séduit Bercy, mais tarde à se concrétiser. Il est pourtant facile de faire comprendre qu'il s'agit d'instaurer un bouclier fiscal pour les bas revenus (complément de celui instauré pour les hauts revenus) et de protéger les travailleurs les plus vaillants contre des prélèvements peu incitatifs au travail supplémentaire. Nous nous réjouissons de voir cette proposition mise en place par le Président Nicolas Sarkozy. Malheureusement cette mesure a été poussée trop loin en exonérant les heures supplémentaires de charges sociales. Ce qui risque d'engendrer de multiples effets d'aubaine plus ou moins pervers et va coûter cinq à six milliards d'euros au lieu de 1 milliard<sup>5</sup>. On se consolera en se disant que la sortie du trou des 35 heures par le haut coûtera 4 fois moins cher que son entrée : la subvention du non travail c'est une facture de 20 milliards par an. Que d'énergie dépensée pour commettre une erreur et la réparer en revenant au point de départ ! Pendant ce temps, la France a reculé en niveau de vie et en compétitivité par rapport à ses principaux partenaires. Il est temps de la remettre au travail pour qu'elle retrouve son rang international.

### **Des temps morts pour vivre le lien social**

Après 2006, le vieillissement de la population active pourrait conduire à de nouvelles revendications du type : travailler librement à son rythme en fonction de ses besoins et de ses possibilités, prendre le temps de son temps et pouvoir faire en 40 heures, tranquillement, ce

---

<sup>5</sup> Nous avons essayé mais en vain d'alerter les pouvoirs publics sur ces effets pervers. Cf nos articles : *Les 35 heures sans fleurs ni couronnes*, Le Monde 18 juillet 2007. *Sortir par le haut des 35 heures*, Challenges n° 83 juin 2007. *Vive le black officiel : aidons les fourmis pour sauver les cigales*. La Tribune 31 mai 2007. Tous ces articles sont en ligne sur [www.lapropective.fr](http://www.lapropective.fr).

qui est actuellement exigé en 35 heures dans le stress ! Le phénomène est déjà perceptible chez nos partenaires européens où l'on parle de droit au *slow business*.

La montée des tensions internationales imposa en 1939 d'abandonner les 40 heures de 1936 pour revenir à 45 heures, y compris dans l'administration. Cette fois, la rupture annoncée n'est plus la guerre, mais le retournement démographique de 2006. Les générations qui montent vont se demander ce qui nous a pris de réduire, d'abord, la durée hebdomadaire et annuelle du travail et d'augmenter, ensuite, le nombre d'années de cotisations pour la retraite à taux plein ! La RTT ne répond pas à la variété des besoins et des aspirations des actifs. Ces derniers veulent travailler à leur rythme variable tout au long de la vie. Et refusent de marcher tous ensemble au même pas cadencé. Pourquoi ne pas calculer le temps de travail globalisé tout au long de la vie, avec le maximum de souplesse pour l'individualisation des horaires à la carte en fonction des capacités et des contraintes de chacun. Il s'agirait de prendre sa retraite à la carte et de répartir comme on l'entend les 70 000 heures que l'on est censé consacrer au travail au long de sa vie (40 ans à 1 750 heures par an, pour prendre la moyenne européenne) et non pas seulement 60.000 heures, comme c'était le cas <sup>6</sup> pour les fonctionnaires et les régimes spéciaux : 35 h x 45 semaines x 37,5 ans. C'est à chacun de décider, en connaissance de cause, s'il veut travailler plus et cotiser directement ou travailler moins et se consacrer, par exemple, à l'éducation de ses enfants. A condition, naturellement que l'on en tienne compte pour la retraite. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, en France, où c'est un vrai métier que d'être payé pour s'occuper d'enfants, sous réserve que ce ne soient pas les siens. Dans les familles nombreuses, majoritairement ouvrières, les femmes se retrouvent ainsi avec des retraites croupions !

Les hommes de demain ne s'activeront pas moins que ceux d'aujourd'hui. Ils chercheront dans le travail au bureau, comme dans la vie familiale et associative, d'abord des lieux de reconnaissance mutuelle et de partage de projets. Il faut des temps morts pour vivre le lien social et retrouver le plaisir au travail.

#### **4° LES PÔLES DE QUALITES DE VIE ET DE SERVICES**

##### **COMPTE PLUS QUE LES PÔLES DE COMPETITIVITE**

La présence sur un territoire de résidents permanents et de touristes induit des consommations de produits et de services et constitue, pour les territoires attractifs, une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Laurent Davezies<sup>6</sup> a bien montré qu'en raison de cette économie présente les revenus issus de la production marchande, à vocation exportatrice et soumise aux risques de délocalisation en fonction de la concurrence internationale, ne représentent, en moyenne, que le cinquième des revenus distribués dans un territoire. Le calcul est simple à comprendre : dans la plupart des régions, à l'exception des plus productives comme l'Île de France ou Rhône Alpes, les revenus des retraités comptent pour 30 % du revenu disponible sur le territoire, ceux des fonctionnaires pour 30 %, tandis que les revenus restants, issus de l'activité productive marchande, se répartissent pour moitié entre production destinée à la consommation locale et production exportée hors du territoire.

La majeure partie du revenu local ne dépend qu'indirectement de la production marchande, mais des revenus de transferts. La plupart des grands pays européens, et notamment la France, voient plus de la moitié de la richesse créée annuellement faire l'objet

---

<sup>6</sup> Laurent Davezies : « La république et ses territoires », Le Seuil, La république des idées 2008

de prélèvements et être redistribuée via les budgets publics : ces dépenses (prélèvements et déficit) représentent en moyenne 54 % du PIB et 70 % du revenu des ménages. C'est la richesse des individus et des entreprises qui sert de base aux prélèvements, alors que les transferts sont proportionnels au nombre d'habitants d'un territoire.

Les territoires dont le revenu s'accroît le plus rapidement sont précisément ceux que l'on croyait les grands perdants de la mondialisation : le monde rural, les villes petites ou moyennes, le littoral atlantique, les villes dénuées d'avantages « métropolitains ». C'est ainsi que le Limousin a un revenu net (après impôts et transferts) par habitant proche de la moyenne nationale, et même supérieur à celui de l'Aquitaine, alors que son PIB par habitant y est inférieur de près de 20 % à la moyenne nationale et de 10 % à celui de l'Aquitaine . A contrario, l'Île-de-France produit 29 % du PIB français, mais ne retient que 22 % du revenu national. Dans la logique des pôles de compétitivité les firmes se localisent pour produire et exporter. Mais cette économie de production pèse moins que l'économie de la consommation qui attire les entreprises nationales ou multinationales qui se localisent pour vendre. Une stratégie basée sur l'économie présentielle a toutefois ses limites : enrichissant un espace de taille réduite, elle ne peut permettre le développement économique à l'échelle d'un pays, qui a besoin de créer de la valeur ajoutée exportable . L'optimum national n'est pas, dans ce domaine, la somme des optimums locaux.

Les débats nationaux sur les pôles de compétitivité à visée exportatrice et sur l'attractivité pour la production ne doivent pas occulter ceux qu'il faudrait avoir sur les pôles de qualité de vie résidentielle et de services de la France. Il est possible de développer l'activité et l'emploi dans une région en incitant les détenteurs de revenus venant d'ailleurs à y vivre et/ou à y consommer. La région la plus attractive de France, si l'on en croit les soldes migratoires, est le Languedoc-Roussillon, que son PIB par tête classe en 21<sup>ème</sup> position, c'est-à-dire à la dernière place des régions de la France continentale.

L'économie présentielle est renforcée par le vieillissement et la mobilité de la population. Les retraités aisés ne vont pas s'installer dans les régions de vieilles industries. Et les nouveaux entrepreneurs ont tendance à s'implanter dans les zones que le climat, l'environnement naturel et la richesse des équipements collectifs rendent attractifs pour leur famille et leurs cadres. Ces critères sont plus importants pour eux que les aides aux entreprises.

Certains territoires ont mis au point des stratégies visant à attirer des retraités aisés, des jeunes actifs et à favoriser le développement d'activités. Les territoires gagnants de demain seront ceux qui disposant ou non de pôles de compétitivité auront su jouer la carte des pôles de qualité de vie et de services. Les champions seront capables, comme la Région Rhône Alpes, de jouer sur les deux tableaux de la création et de la dépense de richesse.